INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossier du BHI N° S1/0506

LETTRE CIRCULAIRE 48/2008 21 mai 2008

DEMANDE EMANANT DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU ROYAUME DE BAHREIN DE PERSONNEL EN DETACHEMENT ET PERMANENT

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- Lors d'une récente visite technique effectuée au Service hydrographique du Royaume de Bahreïn, les autorités hydrographiques de Bahreïn ont demandé au capitaine de vaisseau Gorziglia (Directeur du BHI) de rechercher le soutien de l'OHI afin de trouver du personnel qui souhaiterait travailler au Service hydrographique, en détachement ou en tant que personnel permanent.
- Il convient de noter que sur un effectif autorisé de 19 personnes, aujourd'hui neuf personnes sont en place dont cinq seulement s'occupent d'hydrographie. Avec un personnel si restreint, il est devenu quasiment impossible pour le SH d'exécuter son programme hydrographique national, d'utiliser de manière efficace l'infrastructure, les instruments, les équipements et les logiciels disponibles, et de tirer parti des opportunités de formation devant permettre à son personnel de rester à la pointe des progrès techniques.
- Les domaines dans lesquels le SH souhaite recruter du personnel en détachement sous contrat sont les suivants : levés hydrographiques, cartographie marine et électronique. Le domaine dans lequel du personnel permanent est souhaité est l'hydrographie, avec un conseiller en levés hydrographiques. L'**Annexe A** communique des informations générales devant être examinées par les experts intéressés par un détachement et l'**Annexe B** transmet des renseignements généraux concernant le personnel permanent.
- Les Etats membres sont priés de bien vouloir faire circuler cette demande auprès de toutes les parties susceptibles d'être intéressées, aux fins d'examen.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA Directeur

Annexe A : informations concernant le personnel en détachement Annexe B : informations concernant le personnel permanent.

ROYAUME DE BAHREIN SERVICE HYDROGRAPHIQUE

PERSONNEL EN DETACHEMENT

1. Projet

Nom: Détachement de personnel au Service hydrographique

N° Référence: HSD-02-2008

Objectif:

Ce projet a pour objectif de détacher du personnel ayant la formation et l'expérience requises en matière de levés hydrographiques (hydrographes experts, techniciens spécialisés dans les levés, cartographe et ingénieur en électronique) au Service hydrographique pour une période de 12 mois afin que le SH puisse pallier le manque immédiat de personnel et améliorer la tenue à jour des données hydrographiques pour les cartes.

2. Description de la tâche confiée au personnel chargé des levés hydrographiques.

Cette tâche consiste à mettre à jour les données sur les levés hydrographiques actuellement détenues dans des fichiers CARIS CAD. Ceci comprend la collecte des données sur le terrain, la vérification et l'amélioration de la qualité de la structure des données, les processus de nettoyage et de rationalisation des données. Le Bureau demande donc à la fois du personnel de terrain pour l'exécution des levés et du personnel basé au Service hydrographique.

2.1 Personnel de terrain

Il s'agit d'utiliser des techniques de levés sur le terrain pour mettre à jour les données sur les levés hydrographiques actuellement détenues dans des fichiers CARIS CAD. Le personnel devra être présent sur le terrain, des heures durant, dans des conditions climatiques extrêmes, notamment pendant les mois les plus chauds.

L'ensemble du personnel devra avoir :

- Un comportement et une attitude professionnels ainsi qu'une bonne présentation
- Un certificat de formation approuvé par l'Organisation hydrographique internationale (OHI)
- Un brevet de pilotage valable pour piloter une embarcation de jour
- Une expérience dans :
 - les levés hydrographiques
 - les levés à l'aide d'échosondeurs monofaisceaux et multifaisceaux
 - le fonctionnement d'un logiciel d'acquisition des données hydrographiques
 - le fonctionnement des courantomètres et des marégraphes
 - le fonctionnement des systèmes GPS différentiel et RTK
 - le fonctionnement du logiciel CARIS
 - les systèmes de bases de données
- Des compétences avérées, sur le terrain et dans les processus du SH, incluant des connaissances pratiques dans les domaines suivants :
 - logiciel d'acquisition des données HYPA Max
 - CARIS HIPS, GIS & HOM
 - direction d'équipes sur le terrain
 - reconnaissance
 - recherches hydrographiques
 - enregistrement des levés sur le terrain
 - calculs des levés
 - actualisation des données graphiques
 - tâches administratives

Le profil du personnel chargé des levés hydrographiques correspondra aux deux catégories ciaprès avec les attributs suivants :

2.1.1 <u>A1 - Professionnels chargés des levés hydrographiques.</u>

Les professionnels chargés des levés hydrographiques devront :

- o Avoir un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, en langue anglaise
- o Etre du sexe masculin,
- o Avoir un certificat de formation de catégorie A, approuvé par l'OHI,
- Avoir un brevet de pilotage pour piloter une embarcation pour des opérations diurnes,
- o Avoir une expérience de 5 ans dans un poste similaire, en levés hydrographiques,
- o Fournir deux références récentes dans le domaine professionnel et une recommandation personnelle,
- o Fournir un extrait de casier vierge obtenu auprès des autorités du pays d'origine ou du dernier pays de résidence en longue durée,
- o Avoir un certificat médical valable au regard du Service d'immigration de Bahreïn,
- Ne pas avoir eu de grave contravention à Bahreïn, au cours des 3 mois qui ont précédé le début de l'activité.

2.1.2 <u>A2 – Techniciens chargés des levés hydrographiques</u>

Les techniciens chargés des levés hydrographiques devront :

- o Avoir un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, en langue anglaise
- o Etre du sexe masculin,
- Avoir un certificat de formation de catégorie B, approuvé par l'OHI,
- Avoir un brevet de pilotage pour piloter une embarcation pour des opérations diurnes,
- o Avoir une expérience de 3 ans dans un poste similaire, en levés hydrographiques,
- o Fournir deux références récentes dans le domaine professionnel et une recommandation personnelle,
- o Fournir un extrait de casier vierge obtenu auprès des autorités du pays d'origine ou du dernier pays de résidence en longue durée,
- o Avoir un certificat médical valable au regard du Service d'immigration de Bahreïn,
- Ne pas avoir de grave contravention à Bahreïn, au cours des 3 mois qui ont précédé le début de l'activité.

2.1.3 <u>B – Ingénieur en électronique.</u>

L'ingénieur en électronique devra :

- o Avoir un bon niveau, à l'oral et à l'écrit, en langue anglaise,
- o Etre du sexe masculin,
- o Avoir un diplôme d'ingénieur en électronique,
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en maintenance électronique et en réparation de dispositifs électroniques, de préférence des instruments hydrographiques et des équipements maritimes électroniques.

2.2 Personnel basé au Service hydrographique

Le personnel suivant est nécessaire pour contribuer à la réalisation des objectifs du Bureau, afin d'améliorer la qualité des données et les méthodes de production du travail.

2.2.1 B - Cartographe, Spécialiste en SIG ou apparenté

Les cartographes et spécialistes en SIG devront :

- Avoir la formation idoine, reconnue, dans le tertiaire ou une longue expérience dans l'industrie
- Avoir de l'expérience en :

- manipulation des données spatiales
- nettoyage et restructuration des données
- production des cartes à l'aide de CARIS HIPS, GIS & HOM
- systèmes de bases de données

Avoir de l'expérience et des capacités avérées en matière de

- documentation des tâches et développement de méthodes de travail
- formation de personnel technique dans le champ de compétence requis
- Avoir des compétences avérées dans les processus du SH incluant des connaissances pratiques relatives aux points suivants :
 - CARIS HIPS, GIS & HOM
 - Mise à jour, vérification et analyse de la qualité des données graphiques
 - Tâches administratives
- o Avoir
- une bonne maîtrise de l'anglais, à l'oral et à l'écrit
- la volonté de travailler au sein du SH de Bahreïn ou d'autres SH, selon que requis
- Une attitude professionnelle et une bonne présentation

3. Nombre de personnes à engager

- 3.1 Le nombre final de personnes que le SH embauchera pour les levés hydrographiques dépendra du budget disponible et des prétentions des candidats qui seront retenus.
- 3.2 A la fin de la période de détachement, les personnes choisies pour les levés hydrographiques pourront, si demandé par le SH, être mises à disposition pour des projets de travail supplémentaires, soit dans le cadre d'un contrat supplémentaire, soit par une embauche directe.

4. Termes du contrat - Contacts

Les termes du contrat seront coordonnés directement par le candidat intéressé avec le représentant du Service hydrographique.

Les candidats intéressés sont invités à entrer en contact avec la personne suivante : les détails seront réglés directement avec le Service hydrographique à l'adresse suivante :

Nom: M. Khalid Abdulla Al Sager

Fonction : Chef par intérim du Service hydrographique

Adresse: Survey & Land Registration Bureau

P.O. Box 5802, Manama Kingdom of Bahrain

Tél: +973 17 810 010 Télécopie: +973 17 725 591

Courriel: KhalidAAS@slrb.gov.bh

Le contact suivant peut également être utilisé :

Nom: CF (Ret) Ole Gravgaard

Fonction: Chef des opérations maritimes au SH.

Tél: +973 17 810 021 Télécopie : +973 17 725 591

Courriel: <u>ole@slrb.gov.bh</u>

ROYAUME DE BAHREIN SERVICE HYDROGRAPHIQUE

PERSONNEL PERMANENT

Organisation et intitulé du poste

Service hydrographique Conseiller pour les levés hydrographiques

Objectif de la fonction

Apporter ses compétences, dans le domaine les levés hydrographiques, au directeur des levés hydrographiques. Fournir des conseils sur toutes les questions internationales et nationales concernant les accords, licences et échanges de données avec d'autres nations, organisations et compagnies privées, et contribuer à la réalisation des objectifs ainsi qu'à la satisfaction des obligations.

Formation requise

Une formation hydrographique en catégorie A auprès d'un établissement reconnu par l'Organisation hydrographique internationale (OHI) conformément à la publication spéciale de l'OHI S-47, avec une expérience d'au moins 15 ans dans un poste similaire dont 5 années avec une fonction de gestion. Conformément aux règles de l'Organisation maritime internationale, la maîtrise des outils informatiques et un certificat d'un établissement reconnu autorisant le pilotage de tout navire, dans toutes les conditions, sont requis.

Principales fonctions et responsabilités

- o Effectuer des recherches, fournir des conseils professionnels en temps utile, et apporter des compétences techniques au directeur du SH ainsi qu'aux dirigeants.
- Contribuer à l'exécution du programme de travail approuvé dans les limites du budget approuvé et des effectifs disponibles, et conformément aux directives publiées.
- Contribuer à s'assurer que toutes les opérations du SH soient conduites selon des politiques et procédures approuvées et des pratiques hydrographiques, y compris les normes et spécifications de l'OHI (levés, données et produits) et les règles de l'OMI (navigabilité du navire).
- Rendre régulièrement compte de la progression des travaux dans des domaines de responsabilité définis au sein du SH et proposer des changements dans le programme, le plafonnement des effectifs, l'organisation et le budget en réponse à de nouvelles opportunités, à des changements dans les exigences, à des retards dans les programmes, à l'augmentation des coûts et à tout autre problème susceptible d'affecter les travaux.
- Faire des recherches en continu et proposer des améliorations pour les systèmes, les méthodes, le recrutement du personnel et l'organisation afin d'assurer le plus haut niveau d'efficacité dans toutes les opérations approuvées par le SH.
- Fournir au directeur du SH et au directeur général des levés des conseils experts sur les règlementations internationales pertinentes pour la zone économique exclusive de Bahreïn (ZEE).
- O Aider à développer et à tenir à jour le système d'information du SH pour l'ensemble des données hydrographiques.
- Aider à mettre en place une coopération efficace entre le SH, d'autres SH, des agences gouvernementales et des agences agréées afin de s'assurer que les programmes approuvés par le SH et par le Bureau soint exécutés de manière efficace et dynamique.

- Oconseiller le directeur du SH sur les obligations et les questions relatives aux organisations internationales, en particulier l'Organisation hydrographique internationale (OHI), l'Organisation maritime internationale (OMI) et sa Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) et son système d'identification automatique, les Nations Unies et leur Convention sur le droit de la mer (UNCLOS), et les accords bilatéraux internationaux.
- Conseiller et apporter son assistance pour la mise en place d'accords avec les compagnies privées en ce qui concerne l'utilisation des données du SH, les questions de frontières internationales et les questions relatives aux autorités et organisations maritimes nationales.
- Participer activement au maintien des programmes de développement professionnel mis en place par le directeur général des levés.

Supervision et conseils

Cet emploi est fondamentalement auto-motivant et le contrôle est assuré en concertation avec le directeur du SH. Doit être capable de travailler sans supervision et de fournir le plus haut niveau de compétence et de conseil dans tous les aspects de la profession.

Autres facteurs significatifs

Ce poste nécessite fréquemment de travailler en dehors des heures de travail normales avec une pression considérable afin de respecter les dates limites. Occasionnellement, des affectations en mer, y compris des missions éloignées de la base, seront imposées.

Termes du contrat - Contacts

Les termes du contrat seront coordonnés directement par le candidat intéressé avec le représentant du Service hydrographique.

Les candidats intéressés sont invités à entrer en contact avec la personne suivante : les détails seront réglés directement avec le Service hydrographique à l'adresse suivante :

Nom: M. Khalid Abdulla Al Sager

Fonction: Chef par intérim du Service hydrographique

Adresse: Survey & Land Registration Bureau

P.O. Box 5802, Manama Kingdom of Bahrain

Tél: +973 17 810 010 Télécopie: +973 17 725 591

Courriel: KhalidAAS@slrb.gov.bh

Le contact suivant peut également être utilisé :

Nom: CF (Ret) Ole Gravgaard

Fonction: Chef des opérations maritimes au SH.

Tél: +973 17 810 021 Télécopie: +973 17 725 591

Courriel: ole@slrb.gov.bh
